

Etudier dans une université partenaire

Tout étudiant de l'UFR LCSH peut accomplir une période d'études dans une université étrangère, avec la **reconnaissance de cette période dans son cursus, par équivalence des crédits obtenus**. La durée de la **mobilité peut être d'un semestre ou d'une année par cycle d'études**.

Les étudiants qui partent en mobilité études restent inscrits à l'UCA et, sauf exceptions, ne payent pas de frais d'inscription dans l'université partenaire.

Les apports d'une mobilité études sont nombreux. En plus des enjeux liés à la formation universitaire, une mobilité donne la possibilité de **s'immerger dans la culture d'un pays étranger et d'améliorer ses compétences linguistiques**. Elle représente aussi une **expérience formidable sur le plan humain et personnel**.

Concrètement, les **mobilités études sont possibles dans le cadre de programmes d'échange ou sur la base d'accords** qui peuvent être propres aux différents départements, à toute l'UFR LCSH ou à l'ensemble de l'UCA.

Vos Contacts

... Référentes pédagogiques des mobilités

Caroline LARDY

caroline.lardy@uca.fr(mailto:caroline%2Elardy%40uca%2Efr)

Catherine MORGAN-PROUX

catherine.morgan-proux@uca.fr(mailto:Catherine%2EMORGAN-PROUX%40uca%2Efr)

... Service Relations Internationales et Stages - Bureau des Relations Internationales de l'UFR LCSH

Céline LOCATELLI

ri.lcsh@uca.fr(mailto:relationsinternationales%2Elcsh%40uca%2Efr)

Tel : 04 73 34 65 10

Accueil en présentiel : Lundi et Jeudi de 08h30 à 12h15

Via l'adresse ri.lcsh@uca.fr (mailto:ri%2Elcsh%40uca%2Efr)ou Teams : Mardi, Mercredi et Vendredi de 08h30 à 12h15

<https://lettres.uca.fr/international/mobilite-etudes-sortante-partir-a-letranger/etudier-dans-une-universite-partenaire>(<https://lettres.uca.fr/international/mobilite-etudes-sortante-partir-a-letranger/etudier-dans-une-universite-partenaire>)